



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 2 novembre 2004

Diffusion restreinte
CDL-EL-PV(2004)003
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**10^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES**

(Venise, le 9 octobre 2004 à 14 h 00)

RAPPORT DE REUNION

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure dans le document CDL-EL-OJ(2004)003ann.

2. Suivi des médias pendant les missions d'observation électorale

Mme Herdis Thorgeirsdottir et M. Masters présentent leurs commentaires sur le suivi des médias pendant les missions d'observation électorale ([CDL-EL\(2004\)012](#) et [013](#)). M. Vulchanov, chef adjoint du service élections du BIDDH de l'OSCE, indique que le BIDDH est d'accord pour l'élaboration d'un texte conjoint aux deux organisations. Le Conseil des élections démocratiques attend une version révisée du document de l'OSCE/BIDDH intitulé « Guidelines on media monitoring during election observation missions », qui devrait prendre en compte les commentaires formulés par Mme Herdis Thorgeirsdottir et M. Masters. Une étape ultérieure serait l'élaboration de lignes directrices abrégées, conjointement par le Conseil de l'Europe et l'OSCE/BIDDH.

Le Conseil des élections démocratiques adopte les commentaires sur le suivi des médias pendant les missions d'observation électorale (CDL-EL(2004)012 et 013).

3. Questionnaires d'observation des élections

M. Martin-Micallef présente le projet de simplification des questionnaires d'observation des élections, préparé par M. Casagrande, ainsi que les observations formulées par M. Owen sur ce projet ([CDL-EL\(2004\)014](#) et [015](#)). M. Casagrande sera invité à amender les questionnaires simplifiés en prenant en compte les commentaires de M. Owen, ainsi que les commentaires retenus en réunion. Après adoption de la version définitive, le secrétariat prendra contact avec l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pour l'utilisation des questionnaires simplifiés lors des futures missions d'observation électorale.

Le Conseil des élections démocratiques adopte le projet de simplification des questionnaires d'observation des élections, préparé par M. Casagrande (CDL-EL(2004)014), sous réserve des observations formulées par M. Owen d'une part (CDL-EL(2004)015), et par les membres du Conseil d'autre part.

4. Règles électorales et actions positives en faveur des minorités

Mme Lazarova Trajkovska présente son rapport sur les règles électorales et les actions positives en faveur des minorités ([CDL-EL\(2004\)020](#)). Le secrétariat contactera les membres de la Commission de Venise et le Forum des minorités pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'omissions dans le rapport. Les contacts avec le Forum des minorités permettront d'élaborer des propositions sur les suites à donner à ce rapport.

Le Conseil des élections démocratiques adopte le rapport préliminaire sur les règles électorales et les actions positives en faveur des minorités, préparé par Mme Lazarova Trajkovska (CDL-EL(2004)020).

5. Révision du Code électoral arménien

M. Annus présente le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet d'amendements du Code électoral de l'Arménie, sur la base de ses commentaires et de ceux de M. Pilgrim ([CDL-EL\(2004\)016](#)). M. Martin-Micallef présente des amendements récents formulés par l'OSCE-BIDDH, suite à la visite conjointe des deux organisations en Arménie, qui sont retenus. Un avis révisé devrait être fourni suite à l'envoi du projet d'amendements révisé par les autorités arméniennes.

Le Conseil des élections démocratiques adopte le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet d'amendements du Code électoral de l'Arménie, en tenant compte des amendements formulés par l'OSCE-BIDDH (CDL-EL(2004)016rev), et demande au secrétariat de le transmettre aux autorités arméniennes.

6. Base de données "Vota"

M. Martin-Micallef informe le Conseil de l'avancement de la base de données Vota. La base de données a été installée au secrétariat de la Commission de Venise et les lois électorales commencent à y être intégrées et indexées conformément au thesaurus systématique adopté par le Conseil. M. Martin-Micallef indique que des aménagements du thesaurus pourront être discutés à la réunion de décembre sur la base de l'expérience d'indexation du secrétariat. La base devrait être accessible au public au début 2005.

7. Coopération avec d'autres organisations

Mme Dezsö informe le Conseil de la conférence annuelle de l'ACEEEO, qui s'est tenue à Tirana du 9 au 11 septembre 2004. L'essentiel des débats a été consacré à la participation électorale, en particulier celle des nouveaux électeurs. Les interventions ont concerné aussi bien les expériences nationales que des travaux de nature comparative. Les rapports sur les expériences nationales ont souligné les recherches sur les causes de l'abstentionnisme, notamment chez les jeunes et les mesures prises pour le contrecarrer, comme des campagnes d'information visant spécifiquement les jeunes, en vue de leur montrer les enjeux concrets, ainsi que le développement de nouvelles méthodes de vote (vote électronique à distance).

Le secrétariat informe le Conseil de la réunion sur l'appui électoral qui s'est tenue à Bruxelles les 28 et 29 septembre 2004, et qui a notamment porté sur la question des principes applicables à l'observation internationale des élections.

Sur l'invitation de la Commission européenne, un membre du secrétariat de la Commission de Venise a participé aux travaux de cette réunion. Plus de 150 représentants des organisations internationales (telles que l'Union européenne, l'OSCE/BIDDH, l'Organisation des Nations Unies), des organisations non gouvernementales (notamment International IDEA, National Democratic Institute, the Carter Center) et des États-membres de l'Union européenne ont pris part à cette activité. L'objectif de cette activité était de faire le bilan des différentes missions d'observation, des programmes d'assistance électorale entrepris par l'Union européenne et d'autres organisations, et de définir les futures stratégies dans le domaine.

L'après-midi du 29 septembre, une réunion restreinte a été organisée par la Commission européenne, l'United Nations Election Assistance Division (UNEAD) et NDI pour discuter du projet de lignes directrices en matière d'observation électorale. Le groupe d'initiative a exprimé le souhait d'associer le plus grand nombre d'organisations actives dans le domaine électoral (y compris la Commission de Venise) à ce projet afin de pouvoir examiner et, si possible adopter, un projet commun de lignes directrices à une prochaine réunion en janvier/février 2005. Celle-ci est envisagée à New York, à l'ONU.

La Commission de Venise est invitée par le groupe d'initiative sur les standards en matière d'observation des élections (UNEAD) à examiner le projet de standards en matière d'observation des élections en vue de sa possible participation à cette initiative.

Le Conseil des élections démocratiques donne son accord pour examiner le projet de standards en matière d'observation des élections, et pour qu'un membre du Conseil des élections démocratiques ou de la Commission de Venise participe au groupe d'initiative sur les standards en matière d'observation des élections.

8. Activités futures

- Participation de la Commission de Venise à des missions d'observation électorale conformément au point 15 de l'accord conclu avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le secrétariat informe le Conseil des élections démocratiques que l'Ukraine devrait être le premier pays concerné par cet accord. Un membre de la Commission de Venise et un membre du secrétariat devraient se rendre en Ukraine pour le premier tour de l'élection présidentielle, qui se tiendra le 31 octobre 2004 ; le membre assistera sur un plan juridique la délégation de l'Assemblée parlementaire. Une telle visite sera également souhaitable pour l'éventuel deuxième tour de l'élection, le 21 novembre.

Par ailleurs, les prochaines missions d'assistance envisagées sont les élections locales en Azerbaïdjan en décembre 2004, et, en 2005, la Moldova, l'Albanie, le Kirghizstan, sous réserve que l'Assemblée parlementaire organise des missions d'observation électorale pour ces pays.

M. Micallef informe le Conseil que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe observera dans les prochains mois les élections parlementaires au Kosovo (23 octobre 2004), le référendum en « Ex-République yougoslave de Macédoine » (7 novembre 2004) et les élections municipales en Azerbaïdjan (17 décembre 2004).

- Recommandations sur le droit électoral et l'administration des élections

Outre les pays précités, il est proposé d'élaborer des recommandations sur le droit électoral et l'administration des élections en Bosnie-Herzégovine (les élections municipales se sont tenues le 2 octobre 2004), et en Serbie-Monténégro. Le Conseil des élections démocratiques attend un projet du BIDDH sur ce dernier pays, aussitôt que possible.

- Autres activités

Restrictions au droit de vote

Un projet de rapport sur le thème des restrictions au droit de vote, préparé par Mme Lazarova Trajkovska, suite à une demande de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, devrait être discuté en décembre.

Proposition de thème d'étude

M. Micallef propose une étude qui porterait sur le rôle des élus locaux en période électorale à l'occasion d'élections nationales.

9. Date de la prochaine réunion

Il est rappelé que la prochaine réunion a été fixée au jeudi après-midi 2 décembre 2004.

LISTE DES PARTICIPANTS

Commission de Venise

Membres

Ms Mirjana LAZAROVA TRAJKOVSKA, Judge, Constitutional Court, Skopje
M. François LUCHAIRE, Ancien Magistrat du Tribunal constitutionnel d'Andorre, Paris
Mr Ugo MIFSUD BONNICI, President Emeritus, La Valletta
Mr Hjörtur TORFASON, Former Judge of the Supreme Court of Iceland, Reykjavik

Membres suppléants

Mr Christoph GRABENWARTER, Professor of Public Law, University of Graz, Graz (excusé)
M. Alain LANCELOT, FNSP, Paris (excusé)
Mr Peter PACZOLAY, Deputy Head, Office of the President of the Republic, Budapest
Mr Ángel SÁNCHEZ NAVARRO, SubDirector, Centre for Political and Constitutional Studies, Madrid

Secrétariat

M. Gianni BUQUICCHIO
M. Thomas MARKERT
M. Gaël MARTIN-MICALLEF

Assemblée parlementaire

Mr Erik JURGENS, Member of the Parliamentary Assembly, Amsterdam
Ms Hanne SEVERINSEN, Member of PACE, Copenhagen (excusée)
M. Luc VAN DEN BRANDE, Senator, Bruxelles

Secrétariat

Mme Caroline RAVAUD

Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)

Mr Ian MICALLEF, Chambre des pouvoirs locaux
Mr Owen MASTERS, Chambre des régions, Council of Europe Secretariat Office in Kosovo, Pristina

Secrétariat

M. Riccardo PRIORE

Projet intégré

M. Michael REMMERT (excusé)

Observateurs

OSCE/BIDDH

Mr Gerald MITCHELL, Head of Election Section (excusé)

Mr Nikolai VULCHANOV, Deputy Head of the Election Section

M. Denis PETIT, Head of the Legislative Support Unit

M. Gilles SAPHY, Election Adviser

Association of Central & Eastern European Election Officials (ACEEEO)

Mme Marta DEZSŐ, Election Law Expert, Director of the ACEEEO, Documentation Centre,
Budapest